

Compte rendu n° 06/2018
séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2018

Le 04 juillet 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 22 juin 2018, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
 - présents : 09
 - votants : 09
- Contre : 0 Pour : 09

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD (*procuration*), Marie-Laure DESBIOLLES, Jean-Paul COUTY, Jean-Michel JACQUES, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Lionel LERDUNG, Pascale VULIN

ABSENT(ES) EXCUSE(ES) : Laura VIRET, Lionel VERNAY.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de retirer et d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour:

- Élaboration du plan local d'urbanisme de Le Sappey - délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU (retirer)
- convention de mise à disposition de locaux communaux avec la société Petit à Petons pour l'ouverture d'une micro – crèche (ajouter)

La délibération suivante est votée à l'unanimité :

⇒ **Convention de mise à disposition de locaux communaux avec la société Petit à Petons pour l'ouverture d'une micro – crèche**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en 2019 l'école du Sappey sera transférée sur la Commune de Vovray-en-Bornes.

Il a été convenu de mettre à disposition les locaux à une entreprise pour la création d'une micro-crèche.

Suite à plusieurs rencontres, Monsieur le Maire soumet au Conseil de retenir l'entreprise Petit à Peton EURL, gérée par Madame Sonia ROBERT.

Il propose donc de mettre à disposition les locaux pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2019 pour 1€ par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte la mise à disposition des locaux à compter du 1er septembre 2019 pour une durée de 3 ans à l'entreprise Petit Peton EURL, gérée par Madame Sonia ROBERT pour 1€ par an.

Une convention sera établie afin de mettre en place les droits et devoirs de chacun.

Fin à 19h30

